

CONTENU DE LA CHARTE DE PARTICIPATION

Le Projet Municipal :

URBANISER

Les Prés-de-Vidy et le plateau
Plaines-du-Loup / Tuilière

REMPLENER

le stade olympique par un nouveau
stade aux Prés-de-Vidy et une
extension du stade de Coubertin,
et déplacer les terrains de sport des
Plaines du Loup à la Tuilière

CONSTRUIRE

un éco quartier comprenant des
logements, des activités et des
équipements dans le secteur Pontaise /
Plaines-du-Loup

RÉALISER

le m3

Options / Valeurs de base

UNE METHODE

INFORMER
CONSULTER
NÉGOCIER

DES ACTEURS

CITOYENS
AUTORITÉS
PROFESSIONNELS

UNE VILLE

DENSITÉ
PROXIMITÉ
MIXITÉ / HÉTÉROGÉNÉITÉ

UN QUARTIER

LOGEMENTS
ACTIVITÉS
EQUIPEMENTS

DES ENGAGEMENTS

EFFICACITÉ (volonté d'aboutir)
RÉCIPROCITÉ (écoute mutuelle)
DURABILITÉ (objectif global)

DES INSTITUTIONS

INSTITUTIONS politiques
existantes, conseil communal
CADRE JURIDIQUE

Structures et principes de fonctionnement

GROPIL

(Groupe de pilotage)

Politiques, expert en participation,
modérateurs, chefs de projets : assure la
coordination entre le projet et le processus
participatif

PILOTES D'ATELIERS

Modérateurs, accompagnés de géographes,
architectes, urbanistes, paysagistes,
ingénieurs trafic, etc. : animent les ateliers et
dialoguent avec les participants

TYPES D'ATELIERS

Ateliers citoyens / Rencontre des
associations / CCUT
Différenciation entre séances d'information et
ateliers de concertation